



Québec, le 12 mai 2006

Monsieur Claude Desjardins
TRAVERSE D'OKA
158, Main Road
Hudson (Québec) J0P 1H0

Objet : TRAVERSE D'OKA
Vagues engendrées par le bac
N/Dossier : 1950-02

Monsieur,

En référence à votre courrier électronique du 10 mai dernier concernant vos interrogations sur les vagues engendrées par le mouvement des bacs projetés, vous trouverez ci-dessous des éléments de réponse à vos questionnements.

La conception de la forme de la coque et du système de propulsion a été exécutée de façon à minimiser les vagues de proue et de poupe. Une évaluation préliminaire basée sur des coques existantes comparables indique que les bacs déplaceront une vague ayant environ deux (2) pieds en mode d'accélération normal aux départs et approches des zones d'accostage.

Il est important de mentionner que selon le cahier des charges du navire, la vague naturelle sur la zone de navigation projetée peut atteindre jusqu'à quatre (4) pieds de creux. Il est évident que les vagues engendrées par les nouveaux bacs seront moindres que les vagues naturelles engendrées par le vent dans le secteur de navigation.

Espérant le tout selon vos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Paul E. Barbeau".

Paul E. Barbeau, ing.
Architecte naval
pour :

NAVTECH INC.

TEB/mg/NT.1950-02-LE095A.doc

p.j. (1)